

Voici les différentes procédures afin de louer un vélo à assistance électrique ou bien louer/d'acheter ou faire réparer une voiture au sein de notre association ATAO

LOCATION DE VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE :

Nos vélos à assistance électrique sont disponibles à la location pour **tout public** sans condition de ressource. La location se fait **minimum sur un mois** au tarif de **50€ par mois**.

Un **chèque caution non encaissé de 200€** est demandé lors de la location du vélo ainsi qu'une **copie recto-verso de la pièce d'identité**.

Afin de prendre rendez-vous merci de contacter notre association au 02 40 92 89 00 ou par e-mail sur mobilite@atao-insertion.fr

LOCATION DE VOITURE :

Nos voitures sont disponibles à la location en passant par un **prescripteur social**.

Les demandes de location se font uniquement sur la plateforme APREVALOC par le prescripteur:

<https://atao.aprevaloc.fr/>

Le tarif est de 8 euros par jour de travail, assurance comprise, pour les voitures thermiques, et de 7,50 euros pour les CITROEN AMI électrique. Ce montant est payable lors de la restitution du véhicule ou du renouvellement du contrat. Un chèque de caution non encaissé de 500 euros est requis lors de la signature du contrat, ainsi qu'une copie de la pièce d'identité et du permis de conduire. Le kilométrage est calculé sur la base du trajet domicile-travail pour chaque jour travaillé, avec une marge de 10 %. Au-delà du nombre de kilomètres défini dans le contrat de location, les kilomètres supplémentaires seront facturés à 0,50 euro par kilomètre.

ACHAT DE VOITURE :

Les ventes de voiture d'occasion au sein de notre association ATAO sont **réservées aux allocataires du RSA ou publics orientés par le-a référent-e social-e Inclusion / emploi ou conseiller-ère mobilité**. Une première demande se réalise par mail sur mobilite@atao-insertion.fr en précisant :

- **Nom :**
- **Prénom :**
- **Adresse complète :**
- **Téléphone :**
- **Mail :**

Une fois ces éléments reçus, nous enverrons un mail au bénéficiaire comprenant **un devis ainsi qu'une délégation de paiement** à transmettre au prescripteur.

Lors de la réception de l'accord du département, nous enregistrons la personne sur notre base de données.

Dès qu'une voiture est mise en vente, la personne **reçoit l'annonce de la voiture par mail**. Si la voiture correspond et intéresse la personne c'est à elle de nous répondre via ce mail.

Si plusieurs personnes se positionnent sur la voiture nous prenons en **compte la date de l'accord de l'aide** (priorité à l'ancienneté).

Nos voitures sont entièrement révisées par des personnes en chantier d'insertion et encadrées par une équipe de professionnels de l'automobile. Elles sont vendues avec le contrôle technique de moins de 6 mois, la carte grise ainsi qu'une garantie de trois mois (moteur-boîte de vitesse-pont-éléments de sécurité) .

REPARATION DE VOITURE :

Les demandes de réparations auto se font uniquement sur la plateforme APREVALOC par le prescripteur:

<https://atao.aprevaloc.fr/>

Lors de la réception de la demande, le chef d'atelier prendra directement contact avec la personne.